

**Extrait de l'arrêté du Conseil départemental du 19/02/2026**

Les prix de journée applicables à compter du **01/03/2026** pour l'USLD (Unité de Soins de Longue Durée) de la Maison d'Accueil du Diaconat du Pôle de Santé Privé du Diaconat – Centre Alsace à COLMAR sont fixés à :

<b>Tarif du socle de prestations hébergement</b>	Résidents de plus de 60 ans	Chambre individuelle Diaconat COLMAR	78,04 €
		Chambre double Diaconat COLMAR	75,70 €
	Résidents de moins de 60 ans	Chambre individuelle Diaconat COLMAR	103,10 €
		Chambre double Diaconat COLMAR	100,76 €

	<b>Tarif dépendance</b>	<b>Dont prise en charge par l'APA</b>
GIR 1-2	25,30 €	18,49 €
GIR 3-4	16,06 €	9,25 €
GIR 5-6	6,81 €	Néant
La dotation globale APA, versée à l'établissement pour l'année 2026 est fixée à <b>193 031 €</b>		

<b>Forfait Hospitalier</b>	23 € par jour en cas de séjour dans un hôpital ou dans une clinique. 17 € par jour en cas de séjour dans le service psychiatrique d'un établissement de santé.
----------------------------	---